Paris La Défense, mardi 24 octobre 2023

Négociation Groupe

Offre Efficacité et Transition Energétique

Une dernière réunion a eu lieu ce mardi 24 octobre, et impacterait les 35000 salariés, TotalEnergies et filiales détenues à au moins 50% par la compagnie.

La CGT a, une nouvelle fois, été force de propositions et obtenu des avancées suite à ses revendications.

Au final, **chaque salarié** ayant au minimum 18 mois d'ancienneté, pourra bénéficier **d'une enveloppe de 2000€ brut**, **disponible pendant 5 ans** afin de l'aider financièrement dans des dépenses énergétiques pour son habitat ou sa mobilité.

Un reste à charge de 20% pour le salarié sur la ou les factures présentées a été également obtenu par la délégation CGT.
Il faut dire qu'on partait de très loin, la direction ayant proposé lors la première réunion une enveloppe inférieure à 1000€ avec un reste à charge de 80%.
L'accord sera mis en place à partir du 1er janvier 2024. Vous aurez 5 ans (et à compter de vos 18 mois d'ancienneté) pour présenter votre ou vos factures afin d'atteindre le plafond alloué.

Les achats pourront se faire selon une liste bien définis d'équipements éligibles (véhicule hybride, électrique, crtit'air1, électroménager en A et/ou indice de réparabilité de 7, amélioration de l'habitat...)
La direction a présenté également des partenariats d'entreprises avec des propositions de réductions de tarifs. (Stellantis, Darty...), d'autres sont encore en pourparlers (Aramis Auto pour l'occasion, Back Market pour le marché "seconde vie"). Une proposition de crédit Auto sera également proposée à des taux normalement en dessous de ceux du marché.
Un partenariat avec La Maison Saint-Gobain et Optimmo permettrait de trouver des solutions pour améliorer son habitat (utilisation de l'enveloppe ici aussi possible).

La CGT a défendu, en vain, une ancienneté moins importante afin d'intégrer les CDD pro et alternants dans cet accord.
Elle aurait également souhaité une enveloppe plus importante afin d'aider tous les salariés à basculer vers les énergies renouvelables couteuses. (Photovoltaïques, pompe à chaleur, achat voiture électrique ou hybride neuve ou d'occasion) Enfin, la durée de 5 ans nous parait trop longue. Notre proposition de 3 ans, renégociable à terme n'a pas été retenue.

L'accord est soumis à signature des 3 organisations syndicales représentatives au niveau du groupe dont la CGT.

Contact : 01 47 44 69 38
Portable : 06.17.82.59.06
WWW.groupe-cgttotal.fr

Pour être plus fort Ensemble Syndiquez-vous à La CGT